



Ville d'Orly

La ville d'Orly, commune de 24 482 habitants porte un projet urbain d'ampleur, s'inscrivant résolument dans la dynamique métropolitaine. Orly est une ville avec un taux de logement social de 57%, un des grands objectifs de son projet urbain est de rééquilibrer cette part du logement social à l'échelle de la ville, cela passe par un effort de construction important sur les années à venir avec 4 600 logements neufs. Cette offre d'habitat renouvelée trouvera sa place à proximité des transports existants et structurants (RER C, M14, futur TCSP). Ce renouvellement de la ville sur elle-même répond aux objectifs nationaux de la zéro artificialisation nette.

Le partenariat entre la ville d'Orly et l'aéroport d'Orly a toujours été important, mais à l'aune des transformations à venir pour l'aéroport et la ville, celui-ci doit se renforcer sur les sujets communs de développement économique, de mobilités, de décarbonation et de biodiversité. Les défis à venir de nos territoires face aux enjeux climatiques ne pourront se dessiner sans ces étroites collaborations.

AVIS DE LA VILLE D'ORLY

– Résumé de la contribution sur le projet Paris-Orly 2035

La ville d'Orly est largement favorable au projet Paris-Orly 2035.

L'engagement important du Groupe ADP vers la décarbonation de ces activités, le développement de l'intermodalité, de l'accessibilité et l'attention forte portée à la préservation de la biodiversité sont des atouts majeurs pour que nos territoires que ce soit la ville, la plateforme aéroportuaire puissent être à la hauteur des engagements pour faire face au dérèglement climatique en cours.

La ville d'Orly par cet avis confirme son partenariat avec ADP et sa volonté de continuer à travailler ensemble pour répondre aux questionnements et souhaits de la ville que pose ce projet :

- L'impact de la création des parkings à étage sur le trafic et le stationnement pour les quartiers situés à proximité de la plateforme aéroportuaire.
- La nécessaire continuité et connexion entre le projet de TCSP et le prolongement du T9 appelé de nos vœux depuis de nombreuses années et déterminant pour l'accès aux emplois pour les orlysiens.
- La continuité cyclable à étudier entre les projets de pistes sur la plateforme et le plan de mobilité durable de la ville d'Orly.
- L'association de la ville et du territoire Grand Orly Seine Bièvre aux études de programmation économique du cœur d'Orly afin de répondre aux dynamiques et besoins.

/ CONTACT /

Maire : Imène Souid

Cabinet de la Maire : Patricia Delon patricia.delon@mairie-orly.fr

Direction renouvellement urbain : Amandine Riault amandine.riault@mairie-orly.fr

/ AXE 1 : DONNER LA PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DÉCARBONÉES EN GARANTISSANT LA FLUIDITÉ DES ACCÈS À PARIS-ORLY.

La refonte des accès à la plateforme pour garantir un accès à tous aux transports collectifs

Le groupe ADP veut réduire la place de la voiture sur la plateforme et notamment au droit des aérogares pour amplifier l'usage des transports en communs en appui de l'arrivée des métros 14 et 18 du Grand Paris Express, réduire l'impact carbone de la plateforme (41% des émissions de CO₂ dues aux accès terrestres), améliorer la fluidité des accès à l'aéroport et la qualité urbaine au droit des terminaux. Cela passera notamment par le repositionnement de 9 000 places de stationnement dans 4 parkings à étages situés aux franges de la plateforme, au sein d'Orlytech et de cœur d'Orly à Paray-Vieille-Poste, en bordure de RN7 et au sein d'Orlyparc à Athis-Mons.

La ville d'Orly s'interroge sur :

- Le nombre de places créées sur le parking situé au sud de cœur d'Orly.
- Sur l'impact de ce parking impact en termes de flux et de congestion routière sur son territoire.
- Sur la tarification de ces parkings qui ne doit pas être prohibitif afin d'éviter un report du stationnement qui pourrait

- très fortement saturer le stationnement résidentiel du quartier existant de la cité jardin, et des nouveaux quartiers (Quinze Arpents, ZAC Thiais-Orly), situés en proximité de la plateforme aéroportuaire.
- La ville, aux côtés du territoire Grand Orly Seine Bièvre souhaite être associée aux études de programmation économiques et paysagère qui seront menés sur ces fonciers libérés par les 9 000 places de parkings en surface. Outre les attentes en terme de qualité architecturale, une attention particulière devrait être portée à la réversibilité de ces bâtiments.

La création d'un Transport collectif en site propre (TCSP)

Le Groupe ADP envisage la réalisation d'un TCSP (bus ou tramway) pour répondre au besoin de connexion entre les nouveaux parkings créés aux différentes extrémités de la plateforme et les terminaux et faciliter l'accès des visiteurs et salariés à la plateforme depuis le réseau de transport en commun existant et à venir.

La ville d'Orly est tout à fait favorable à ce projet, allant pleinement dans le

CONCERTATION DU 26 FÉVRIER AU 26 MAI 2024

sens du déploiement nécessaire des mobilités décarbonées.

Afin de permettre d'amplifier l'utilisation des transports en commun, la nécessité d'une continuité modale est indispensable permettant la connexion entre ce bassin d'emploi national important qu'est la plateforme aéroportuaire, et les lieux de vie situés à proximité. Afin de permettre l'accès des Orlysiens à cette plateforme, le projet du TCSP est un élément déterminant mais il n'aura de sens que **si le prolongement du T9 se réalise assurant ainsi une connexion en transports en commun efficace et véritablement concurrentiel à l'utilisation des véhicules individuels.**

La ville d'Orly souhaite qu'un travail partenarial puisse s'engager avec l'ensemble des institutions en charge des transports collectifs, afin de traiter collectivement ce sujet crucial pour l'avenir de nos territoires.

La mise en cohérence des modalités de rabattement par les transports en commun et le réseau cyclable

La ville d'Orly est tout à fait favorable au projet d'ADP sur le déploiement du TCSP et la création de pistes cyclables inscrites dans le plan vélo « Paris-Orly by cycle 2030 ». Au même titre que pour les transports collectifs, la continuité cyclable est déterminante pour la réelle utilisation de ces nouvelles infrastructures par les salariés et plus largement les habitants.

Dans ce contexte, une coordination entre ADP, le territoire Grand-Orly Seine-Bièvre, le département du Val-de-Marne, le Département de l'Essonne et les communes concernés sera nécessaire pour garantir la continuité des aménagements cyclables projetés par l'ensemble des collectivités, y compris celle que nous portons dans le cadre du plan mobilité durable.

AXE 2 : DÉVELOPPER DE NOUVELLES ÉNERGIES BAS CARBONE AU SEIN DE PARIS-ORLY EN RÉPONDANT AUX BESOINS DU TERRITOIRE.

Le renforcement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'aéroport

La production de chaleur de l'aéroport d'Orly repose actuellement à 54% sur les énergies renouvelables grâce au puits de géothermie profonde.

La ville d'Orly soutient la volonté d'ADP de développement d'énergies renouvelables.

- Une complémentarité entre les réseaux de chaleurs existants et à venir devra être étudiée afin

de permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier d'une énergie propre à des prix maîtrisés.

- La consommation d'énergie et la réduction de l'impact carbone de la plateforme est également liée aux performances thermiques des bâtiments du Groupe ADP. Si le groupe ADP se plaçait en démonstrateur de la rénovation thermique de ces bâtiments, en recourant par exemple aux matériaux biosourcés et géosourcés, ce serait un levier

PARIS-ORLY 2035

CONCERTATION DU 26 FÉVRIER AU 26 MAI 2024
fort pour l'ensemble du
territoire.



CAHIER
D'ACTEUR

Concernant le volet biodiversité, la Ville d'Orly souscrit pleinement aux ambitions portées par ADP et rappelle son engagement sur cette thématique. Ainsi la Ville d'Orly appelle de ses vœux un travail partenarial renforcé avec ADP, dans l'optique de renforcer les liaisons et trames écologiques communes.

- La thématique de la trame noire pourrait être plus détaillée.

AXE 3 : AMÉLIORER L'HOSPITALITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICE POUR LES UTILISATEURS DE L'AÉROPORT.

La ville d'Orly est évidemment favorable à l'amélioration des parcours voyageurs et sensible à l'attention portée à l'amélioration de l'accessibilité.

AXE 4 : DÉPLOYER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE EN COMPLÉMENTARITÉ DES ORIENTATIONS DES TERRITOIRES DU SUD FRANCILIEN.

Une programmation économique en phase avec les ambitions du territoire

Le Groupe ADP identifie 8 sites de mutation foncière projetée d'ici 2035, dont 1 secteur à développer à Cœur d'Orly située sur les communes de Paray-Vieille-Poste et Orly. Ce secteur devra faire l'objet d'un travail en commun entre le groupe ADP, le Territoire Grand Orly Seine Bièvre et les communes de Paray-Vieille-Poste et Orly.

Sur ce site de cœur d'Orly, la ville d'Orly, en complémentarité du territoire Grand-Orly Seine-Bièvre soutient l'implantation d'entreprises industrielles à haute valeur ajoutée (ingénierie, laboratoires, recherche et développement) que ce soit des start-up ou des grands comptes.

Au même titre que le Territoire, la ville souhaite que puisse être créée un nouveau lieu de formation autour de l'industrie, des métiers techniques sur la plateforme.

La programmation économique de ces sites devra également intégrer les besoins des entreprises présentes sur le Sénia qui doivent faire l'objet de mutations notamment en lien avec le projet de reconversion du secteur nord de la zone Sénia.